



## Relevé des décisions du Bureau

### **Réunion du 27 mars 2018 à Solre le Château :**

ETAIENT PRESENTS : M. POYART, Président ; M. Damien DUCANCHEZ, 1<sup>er</sup> Vice-Président ; M. Pierre HERBET, 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Colette WATREMEZ ; 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Thomas DE SANTIS, 5<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Christine BASQUIN, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; Monsieur Claude CONNART, 7<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Alain GILLET, 9<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Mauricette FREHAUT, 10<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Ghislain FRANCOIS, 11<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Daniel JOPEK, 12<sup>ème</sup> Vice-Président ; Monsieur Fabrice PIOTROWSKI, 13<sup>ème</sup> Vice-Président.  
EXCUSE : M. Philippe LETY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président.

Le point a été fait sur les dossiers suivants :

#### **Budget 2018 :**

- Modalités de présentation e de vote : le Bureau décide de présenter le BP 2018 sous forme analytique en cinq axes comme l'an dernier avec intervention des vice-présidents.
- Réflexions sur le financement du service « autorisations droit du sol » : La Sous-Préfecture nous a indiqué que ce service devait être financé pour partie par les communes (*Prochain Bureau*).
- Réflexions sur les subventions octroyées aux associations : La Sous-Préfecture nous a indiqué qu'un EPCL ne pouvait subventionner que des opérations se rattachant à l'exercice de ses compétences : le Bureau propose de ne pas renouveler cette politique (*Passage en Conseil*).

**Fauchage des bas-côtés et talus** : Le Bureau décide de se rapprocher des communes afin qu'elles mettent à disposition du personnel à mi-temps pour seconder le personnel en place.

**Enfance- Jeunesse** : Afin de maintenir un service du RAM à l'antenne de Solre le Château, le Département souhaitant vendre le bâtiment du Point relais services et non le mettre à disposition, le Bureau décide que ce service se tiendra dans la salle de réunion du rez de chaussée.

**Plateaux multisports** : A la demande de la commune de Cartignies qui souhaite clôturer leur plateau suite à des dégradations, le Bureau décide de mener un travail sur ce dossier sachant que des plateaux ne peuvent être fermés.

**Dématérialisation de l'envoi des convocations** : Le Bureau propose de solliciter l'avis des conseillers communautaires (*Passage en Conseil*)

### **Réunion du 25 avril 2018 à Marbaix :**

ETAIENT PRESENTS : M. POYART, Président ; M. Damien DUCANCHEZ, 1<sup>er</sup> Vice-Président ; M. Pierre HERBET, 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Philippe LETY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Colette WATREMEZ ; 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Thomas DE SANTIS, 5<sup>ème</sup> Vice-Président ; Monsieur Claude CONNART, 7<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Alain GILLET, 9<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Mauricette FREHAUT, 10<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Daniel JOPEK, 12<sup>ème</sup> Vice-Président ; Monsieur Fabrice PIOTROWSKI, 13<sup>ème</sup> Vice-Président.  
EXCUSEE : Mme Christine BASQUIN, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Ghislain FRANCOIS, 11<sup>ème</sup> Vice-Président.

Le point a été fait sur les dossiers suivants :

#### **Centre intercommunal d'action sociale :**

- Modalités d'intervention des chantiers d'insertion : Le Bureau émet un avis favorable à la participation des communes pour les frais de carburants des machines.
- Crèche « Le petit tambour » : Le Bureau propose de se rapprocher de l'association « Les Francas » de Sains du Nord avant de se prononcer sur l'acquisition du berceau. A noter que, dans le cadre du Contrat enfance jeunesse, la CAF peut prendre en charge le berceau à hauteur de 55%.
- Projet de navette vers Toyota : Le projet est en attente de la réalisation de la procédure Marchés publics adéquat.

- Fauchage des bas-côtés par le Brigade Verte : suite aux remarques des services de la DIRECCTE, un travail sur la création d'une entreprise d'insertion est en cours.

PIG « Habiter mieux » à l'échelle de l'arrondissement : Le Bureau souhaite qu'un travail avec un nombre moins important de dossiers soit fait.

Projet de mise en place d'un service local de flexibilité : Le Bureau émet un avis favorable au projet (*Passage en Conseil*)

Location de deux chapiteaux pour la commune de Prisches : Le Bureau émet un avis favorable.

Dégâts occasionnés sur le plateau multisports de Dompierre : Le bureau émet un avis favorable aux réparations du terrain.

Emission « L'été de Margaux » : Le Bureau émet un avis favorable à la réalisation de l'émission et souhaite en amont organiser une rencontre avec Monsieur LETY dans le cadre de l'office de tourisme intercommunal.

Désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage relatif aux travaux de confinement des eaux d'incendie de la déchetterie d'Avesnelles : Le Bureau émet un avis favorable.

Demande de subvention CANAL FM : Le Bureau propose le versement d'une subvention de 6.000 € (*Passage en Conseil*).

Demandes de subventions dans le cadre de l'organisation de rallyes automobiles : Le Bureau propose le versement de 1.000 € à l'Association Sportive Automobile Sambre et Helpe et 1.000 € au Rallye national Charlemagne (*Passage en Conseil*).

Terrains de la 3CA à Sars-Poteries : Le Bureau décide de contacter la société intéressée par le terrain et de faire estimer par le service des Domaines la partie qu'elle souhaite acquérir.